

Le feuilleton : les bruits qui courent : [suite]

Autor(en): **Amiguet, P. [i.e. F.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 17

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222539>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fois d'avance toute une provision pour le bureau de tabac de Maillane qui les vendait plus cher aux touristes pressés... Et il se résignait avec bonhomie à ces menus inconvénients de gloire :

« Je suis classé, écrivait-il à son ami Jean Ajalbert : on me visite comme un monument historique décrit par le guide Joanne. »

NOTRE CROIX FÉDÉRALE



A quelle époque remonte notre croix fédérale ? Dans nos vieilles chroniques illustrées et manuscrites du XVe siècle, on voit toujours les Confédérés portant une petite croix blanche sur leurs vêtements. L'usage de ce signe distinctif des Suisses remonte aux guerres contre l'Autriche, soit au

XIVe siècle. Dès le milieu du XVe siècle les Confédérés en font leur emblème de guerre et en 1480 la Diète exige que les contingents au service de l'étranger portent la croix sur le drapeau de leur région ou de leur ville, et la décision à ce sujet ajoute « cela fut toujours jusqu'ici pour notre bien ». Zurich conserve encore une bannière, remontant à l'an 1437, ornée d'une banderole rouge portant une petite croix blanche.

La croix continua toujours à orner les drapeaux de nos régiments au service étranger. Jusqu'en 1840, les bataillons de nos armées cantonales portèrent le drapeau avec la grande croix traversante et le flammé aux couleurs du canton. Ce ne fut que par décret de la Diète, du 21 juillet 1840, que le drapeau fédéral fut adopté pour toute notre armée. La croix était alors souvent formée de cinq carrés égaux, mais bientôt l'on fut frappé combien ce type était lourd et peu conforme à la tradition, aussi par décret du 12 décembre 1889 on adopta les proportions suivantes : une croix aux branches égales entre elles, d'un sixième plus longues que larges. A notre avis ce décret n'aurait pas dû fixer ces formes d'une façon aussi rigide, mais dire : au moins d'un sixième plus longues que larges.



Le facteur. — Jean-Jean. — J'ai joué tout l'après-midi au facteur. J'ai mis une lettre dans toutes les boîtes des maisons de la rue.

Maman. — Qui t'avait donné ces lettres ?

Jean-Jean. — Personne. Je les ai prises dans ton secrétaire. Tu sais, celles qui étaient liées avec une faveur rose.



23 LES BRUITS QUI COURENT

Puis, se levant pour prendre congé, elle ajouta : — Vraiment, je ne pensais guère, en venant ici, à ressusciter une si laide histoire.

Mais cette attitude ne troubla point Mlle Charlotte qui, de la main, invitait Laure à demeurer.

— Rasseyez-vous, mon enfant, laissez-moi parler. Vous partirez après. C'est préférable, voyez-vous.

La voix était si douce et en même temps si convaincante que Laure obéit. Maintenant, tête baissée, les mains jointes sur les genoux, elle écoutait la vieille demoiselle qui, en termes très clairs sans médisance, sans nommer personne, sans même ajouter un commentaire à ses dires, répétait

le bruit courant d'un mariage Vaudroz-Charlon. Oh ! elle ne blâmait ni ne discutait, mais, « un peu perplexe quant à l'authenticité du fait » elle croyait bien faire en avertissant Laure. Semblables rumeurs méritent l'attention de chacun.

— Je n'ai pas entendu de mauvaises choses. Non, non. Les personnes qui en parlaient sont trop bien élevées pour supposer le mal. D'ailleurs, David Vaudroz n'est pas homme à compromettre volontairement une femme, nous le savons. Quant à vous, ma chère enfant, votre visage répond de votre honnêteté. Ceux qui en doutent seraient les premiers à en convenir, s'ils étaient sincères.

Laure releva la tête. Elle était toujours très pâle. Ses lèvres et ses mains tremblaient un peu. Elle demanda :

— Il y a donc des gens qui en doutent ?

L'expression de ce visage anxieux révélait une telle détresse, que Mlle Charlotte eut un cri de pitié.

— Oh ! ma pauvre chère petite. S'ils vous voyaient maintenant, ils ne douteraient pas... Calmez-vous... Ce n'est rien. Ne prenez pas les choses au tragique, vous me feriez regretter...

— Non ! Non ! dites. Je veux tout savoir... tout.

— Mais c'est tout... On parle d'un mariage. Rien de plus. Voyons : Pourquoi mentirais-je, je sais ce que c'est qu'être « sous la langue des gens », comme on dit chez nous. J'y ai passé, et comment ! Tenez !

Mise en confiance, Mlle Mégevaud raconta. Elle aussi, à son retour de Russie, avait subi l'assaut des médisances. On la jalousait. On l'en-viait. On la calomniait.

— Et de quoi être jaloux, grand Dieu ? Je n'étais déjà plus jeune. Je n'ai jamais été jolie, tant s'en faut. Et si je possède quelques sous, croyez bien que je les ai « affanés ». Lorsque je revins à Châteaueux, j'eus l'honneur de provoquer les cancanes et les potins de deux ou trois bavardes qui ne me ménagèrent pas, je vous assure, et qui promèneront leurs réflexions dans la ville du haut en bas. Oh ! elles ont dû user leurs chaussures à courir de boutique en boutique ! Et elles en disaient de toutes jolies. Seulement, quand on a vécu vingt ans dans le monde, les commérages n'effraient plus. J'étais indépendante. Je n'avais à me soucier de personne ; j'ai donc tenu tête à l'orage, et me voici. A ce combat, j'ai gagné la réputation dont je vous parlais tout à l'heure, vieille folle, vieille sorcière, vieille bête, que sais-je ? Ça m'est bien égal.

Ici, Mlle Mégevaud s'arrêta et, très amicalement, prit dans ses mains, les mains froides de Laure.

— Mais, vous, ma chère petite, c'est bien différent. Vous n'êtes pas indépendante. C'est-à-dire, vous dépendez un peu de vos enfants. Si ce projet de mariage est réel... Oh ! Je ne vous questionne pas... Je dis simplement : Si ce projet est réel, mettez-le promptement à exécution pour couper court aux on dit. David est un excellent homme, un peu original. Je ne l'en blâme pas, puisque moi-même, je me sens assez singulière. D'ailleurs, il est bon comme le bon pain. Il sera un vrai père pour vos petits et un mari modèle. C'est indiscutable. Quant à vous, je sais ce qui en est, et le syndic aurait vraiment trop de chance.

Laure, un peu remise, voulait expliquer, se disculper, nier enfin, mais Mlle Mégevaud ne le permit pas.

— Non, non, ma petite, cela suffit. Pas de confidence, j'ai parlé pour vous, et non pour moi. Je ne veux rien savoir. Si la chose est vraie, encore une fois : tant mieux. Si elle est fausse, faites en sorte qu'on n'en jase pas davantage. Allons, une tasse de thé pour vous remettre et puis : bonsoir.

Maintenant les deux femmes buvaient à petites gorgées. Du dehors, la nuit venait, envahissant peu à peu la chambre éclairée seulement par la flamme de l'âtre. Les objets s'estompaient, s'effaçaient presque, puis, tout à coup, sous l'effet d'une flambée plus vive, ils reparaissaient

pendant quelques secondes, avec des formes imprévues, projetant autour d'eux des ombres mouvantes, souvent grotesques. Ça et là, des points lumineux scintillaient aux moulures polies des meubles. Pas de bruit. Le ferblantier ne frappait plus. Seule, l'eau dans la bouilloire, chantait encore, mais très doucement. Tout semblait donc s'alanguir : la vie, les êtres, les choses. Sous les pieds de la petite bergère, la pendule sonna six heures, et les brebis n'en furent point étonnées. Mlle Charlotte non plus. Mais elle dit :

— Les jours deviennent courts.

Et Laure ajouta, par réflexe, sans doute :

— L'hiver est bientôt là.

Il y eut encore un silence. La bûche dans le foyer, crépita, s'éteignit, s'affaissa en un petit tas de braises. Vive lumière suivie d'une obscurité presque parfaite. Un char de vin passait, lourdement, les chevaux fatigués tirant avec peine. Les roues grincèrent. Le charretier cria : « Hue ! Oh ! Allons, la grise ! » Mademoiselle Charlotte, surprise en plein rêve, tressauta :

— Mon Dieu, qu'il m'a fait peur ! Est-il possible de crier ainsi ?

Mais cet incident dissipait la lourdeur du soir tombant. Laure se leva pour partir. Elle était un peu étourdie, comme après un vertige, ayant, pendant quelques minutes, trop pensé.

(A suivre.)

P. Amiguet.

Royal Biograph. — Cette semaine au programme du Royal Biograph, un film passionnant et émouvant : **Le Bateau ivre**, merveilleux film artistique et dramatique. Au même programme, une comédie humoristique **Très peu pour moi !** studio No 36, présentant quelques vedettes cinématographiques dans l'intimité et le Paramount-Journal.

Théâtre Lumen. — Le nouveau programme de cette semaine comporte deux grands succès : **Le Crime du Soleil**, grand film dramatique du désert. Au même programme : **Soyez plus à la page !** comédie dramatique et humoristique. Adaptation musicale spéciale.

Pour la rédaction :
J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

M. Steiger & Cie
Lausanne Rue d'Anvers

Tout pour le ménage.

AGENCE IMMOBILIÈRE

VENTES

ACHATS

Louis GENEUX, Régisseur, Lausanne
Fleurettes — Villa Fontenay — Case 10782

Achetez vos chemises
chez le spécialiste

DODILLE
Rue Haldimand LAUSANNE

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

W. Margot & Cie
BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

Demandez un

Centherbes Crespi

l'apéritif par excellence.